

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DES PROPRIÉTAIRES

Séance du 06 février 2024 à 14 h 30

Nombre de propriétaires	
En exercice	18
Présents	9
Représentés	0
Absents	9

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 22 janvier 2024 s'est réunie à Varaignes sous la présidence de Mr GOURINCHAS Patrice

Mr AMBLARD Jean Pierre est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_AP_1

Objet : élection du Syndicat

Monsieur GOURINCHAS Patrice, président, rappelle que chaque année les mandats de la moitié des membres du Syndicat arrivent à leur terme.

Ainsi, conformément aux statuts de l'ASA, les membres du Syndicat, ci-après désignés, sont renouvelables :

Mr BOURGIN Denis, Mr DESSUANT Daniel, Mr GOURINCHAS Patrice,

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 9 - Voix contre : 0), décide :

- D'élire les syndicis qui se sont présentés :
 - o Mr BOURGIN Denis,
 - o Mr DESSUANT Daniel,
 - o Mr GOURINCHAS Patrice

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
AMBLARD Jean Pierre

Le Président,
GOURINCHAS Patrice

ASA du BANDIAT
Mairie
24300 JAVERLHAC

024-292401245-20240206-2024AG002-DE
Reçu le 28/03/2024

ASA DU BANDIAT
Mairie
24300 VARAIGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 06 février 2024 à 14 h 30

Nombre de propriétaires	
En exercice	18
Présents	9
Représentés	0
Absents	9

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 22 janvier 2024 s'est réunie à Varaignes sous la présidence de Mr GOURINCHAS Patrice

Mr AMBLARD Jean Pierre est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_AP_2

Objet : rapport d'activité

Le président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA24.

Ce dossier de gestion est annexé à cette présente délibération, il a été présenté lors de l'assemblée des propriétaires.

L'Assemblée de propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 9 - Voix contre : 0), décide :

- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président

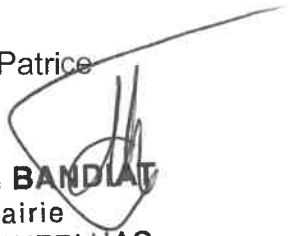
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
AMBLARD Jean Pierre



Le Président,
GOURINCHAS Patrice

ASA du BANDIAT
Mairie
24300 JAVERLHAC



024-292401247-20240206-2024AG003-DE
Reçu le 28/03/2024

ASA du BANDIAT
Mairie
24300 VARAIGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 06 février 2024 à 14 h 30

Nombre de propriétaires	
En exercice	18
Présents	9
Représentés	0
Absents	9

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 22 janvier 2024 s'est réunie à Varaignes sous la présidence de Mr GOURINCHAS Patrice

Mr AMBLARD Jean Pierre est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_AP_3

Objet : information tarification

Le président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants :

- Abonnement (Phase 1) = 10.50 €/module (appel en Juin)
- Abonnement (Phase 2) = 400.00 €/module (appel en Juin)
- Consommation = 0.13 €/m³ (appel en Novembre)
- Refacturation aux adhérents de la phase 1, de la redevance Agence de l'eau de l'année n-1.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
AMBLARD Jean Pierre

Le Président,
GOURINCHAS Patrice



ASA du BANDIAT
Mairie
24300 JAVERLHAC



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 06 février 2024 à 14 h 30

Nombre de propriétaires	
En exercice	18
Présents	9
Représentés	0
Absents	9

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 22 janvier 2024 s'est réunie à Varaignes sous la présidence de Mr GOURINCHAS Patrice

Mr AMBLARD Jean Pierre est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_AP_4

Objet : Evolution du périmètre de l'ASA

Le président demande aux adhérents leur avis sur l'intérêt de maintenir les membres de la phase 1 dans le périmètre de l'ASA. En effet, ces adhérents ont bénéficié du financement lors des travaux d'aménagement hydraulique mais l'ASA n'a, aujourd'hui, aucun rôle dans la gestion de ces ouvrages.

Les adhérents acceptent à l'unanimité cette proposition et propose qu'une assemblée générale extraordinaire soit organisée à l'automne pour soumettre cette proposition.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
AMBLARD Jean Pierre

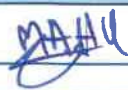


Le Président,
GOURINCHAS Patrice

ASA du BANDIAT
Mairie
24300 JAVERLHAC



Liste d'émargement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
AMBLARD JEAN PIERRE			
- AMBLARD JEAN PIERRE	25,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>		25,00 0,00	
BOURGIN DENIS			
- BOURGIN DENIS	0,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>		0,00 0,00	
DESUANT DANIEL			
- DESUANT DANIEL	0,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>		0,00 0,00	
EARL LES PERRIERES			
- AGARD GILLES	13,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>		13,00 0,00	
EARL DE LA SAIGNEE			
- PLAZARD JEAN CLAUDE	10,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>		10,00 0,00	
EARL DES LOGES			
- DESUANT DANIEL	0,00	0,00	
- LEONARD BRUNO	0,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>		0,00 0,00	
EARL LES CESEILLES			
- DELAGE LOIC	0,00	28,50	
<i>Total de l'usager =</i>		0,00 28,50	
EARL Domaine de la Berlotte			
- SYMZAK Yann	4,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>		4,00 0,00	
GAEC MAHU			
- MAHU Rémy	20,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>		20,00 0,00	
GAEC BRIDAMI			
- GESNOUIN MICHEL	20,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>		20,00 0,00	
GAEC VEDRENNE			
- VEDRENNE FRANCIS	0,00	14,00	
- VEDRENNE YANNICK	0,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>		0,00 14,00	
GAEC GOURINCHAS et Fils			

MEMO : Unité S1 = Souscript Phase 1 Unité S2 = Souscript Cécéilles

AR Prefecture

024-292401247-20240206-2024AG004-DE
Reçu le 28/03/2024**Usager**
- Propriétaire**Souscriptions**

S1

S2

Signature

- GOURINCHAS PATRICE

0,00

12,00



- SOURY CHRISTIAN

0,00

0,00

Total de l'usager =

0,00

12,00

GAEC des BESSES

- GOURINCHAS DAVID

0,00

10,50



- GOURINCHAS JOËL

0,00

7,50

Total de l'usager =

0,00

18,00

ROBERT Thomas

- ROBERT Thomas

1,00

0,00

Total de l'usager =

1,00

0,00

Total sur la Structure = 93,00 72,50

MEMO : Unité S1 = Souscript Phase 1 Unité S2 = Souscript Céceilles